

**RUES PRINCIPALES CANADA**

**La Fondation Héritage Canada**

**Cours de formation avancé**

**REVITALISATION DES CENTRES-VILLES**

**Manuel de cours**

**Août 1988**

---

---

**REVITALISATION DES CENTRES-VILLES**  
**Cours avancé de formation**

---

---

### **LE COURS AVANCE DE FORMATION**

Ce programme de formation appelé Revitalisation des centres-villes s'inscrit dans l'ensemble des activités mises en oeuvre par la Fondation Héritage Canada pour mener à bien son programme Rues principales.

Ce cours est donné aux chargé(e)s de projet généralement au début de la deuxième année du projet Rues principales. Ce cours avancé est différent du cours de base donné au début de la première année en ce sens qu'il se veut plus "pratique". Tout au long de la première année du mandat, le chargé de projet a dû s'intégrer dans son milieu, sensibiliser les principaux intervenants (marchands, professionnels, autorités municipales, organismes ...) à l'approche Rues principales, et réaliser différentes interventions dans les 4 volets du programme. Le cour avancé est davantage une occasion d'évaluer la situation, le chemin parcouru et d'élaborer des moyens d'être encore plus efficaces, surtout en utilisant d'avantage les ressources du milieu. Il s'agit en fait, après avoir misé sur la formation du chargé de projet lui-même, de développer ses habiletés et ses connaissances pour qu'il puisse à son tour former le milieu.

Ce cours a donc comme buts:

1. De faire réfléchir les participants sur les nombreuses façons de "déléguer" c'est-à-dire de "faire faire son travail par les autres".
2. L'échange d'expériences et la confrontation des idées entre les chargé(e)s de projet.
3. D'évaluer le chemin à parcourir et les besoins de formation nécessaires.

### Structure du cours

Tout comme pour le manuel du cours de base, ce manuel est divisé en six parties:

1. Introduction
2. Développement personnel (Organisation)
3. Design
4. Marketing

5. Développement économique

6. Conclusion

### Utilisation du manuel

Chacun des quatre principaux modules est ainsi composé:

- une brève introduction au sujet relevant les objectifs du module;
- les syllabus de chacune des sessions de cours (les numéros de syllabus correspondent à ceux indiqués sur l'horaire du cours; certaines sessions ne comportent pas de syllabus).
- chaque syllabus est présenté comme suit:
  - . Le titre et un paragraphe résumant le sujet du cours.
  - . Les objectifs d'enseignement (ce qui devrait avoir été maîtrisé)
  - . Les sujets couverts (une brève description des sujets traités et l'organisation de la matière).
  - . Les outils de travail (formulaires, grilles, exercices, etc. s'il y a lieu).
  - . Les références (personnes ressources, bibliographie, etc. s'il y a lieu).

On trouve, au début du manuel, l'horaire de la semaine du cours avancé, et une brève présentation des différents intervenants (personnel de la Fondation et personnes ressources) et de tous les participants. Il faut noter qu'étant donné le côté pratique du cours, basé sur des exercices, plusieurs documents sont remis au moment du cours pour être intégrés au manuel selon le besoin.